

**Délibération du conseil municipal**  
**Séance du Jeudi 30 Mai 2013**

L'an deux mil treize, le trente mai, à 20 heures 30, les membres du conseil municipal, légalement convoqués, se sont réunis dans le lieu habituel de leurs séances sous la présidence de Monsieur Marcel BLANCHET, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs Marcel BLANCHET, Alain ROUAULT, Gilbert VÉTILLARD, ~~Sandrine MONTEMBAULT~~, Thierry HOUDAYER, ~~Nathalie ARNAUD~~, Claude RÉAUTÉ, Bérengère LOW, Frédéric COQUEMONT, Laurent LEPAGE, Joël BESNARD, Eric GUÉRIN, Michel DUCHESNE, Jean-Louis GEORGET, ~~Lydie LEROUX~~.

Excusées : Sandrine MONTEMBAULT, Lydie LEROUX

Absente : Nathalie ARNAUD

Secrétaire de séance : Bérengère LOW

-----

♦ Approbation du compte-rendu de la séance du 29 mars 2013.

**Enquête publique : déclassement et intégration dans le domaine public communal**

- cession d'une partie du domaine public communal situé devant l'immeuble sis au 27 de la rue du Mesnil pour 28 m<sup>2</sup> (régularisation)
- cession de la parcelle A 762 de 53 m<sup>2</sup> au lieu-dit La Tergonnerie (pose portail sur terrain communal)
- intégration dans le domaine public communal de 16m<sup>2</sup>, rue de Quifeu (pose d'un piège à eau)
- intégration dans le domaine public communal de 5 m<sup>2</sup> au 38 rue de Fouilloux (pose coffrets)
  
- cession de la parcelle A 908 de 880 m<sup>2</sup> au lieu-dit La Piochère à Mr Bernard FOUCHER
- cession de la parcelle B 1316 de 52 m<sup>2</sup> au lieu-dit La Butte à Mr Emmanuel RAIMBAULT
- régularisation du tracé du chemin rural de La Touche :
  - + cession à Mr David Vétillard de 21 m<sup>2</sup>
  - + acquisition à Mr David Vétillard de 139 m<sup>2</sup>
  - + cession à Mr Henri Riou de 75 m<sup>2</sup>
  - + acquisition à Mr Henri Riou de 78 m<sup>2</sup>

Le conseil municipal :

- **adopte** le principe de ces déclassements du domaine public communal et les intégrations dans le domaine public communal
- **autorise** le maire à nommer par arrêté municipal le commissaire enquêteur.  
(L'enquête publique se déroulera du 1<sup>er</sup> au 15 juillet 2013)

- **Dit que les frais** de bornage, d'arpentage, d'enquête seront à la charge de la commune ; que les frais d'actes administratifs établis par le cabinet Zuber seront à la charge des acquéreurs.

### Cession Commune/Planchenault

Afin de faciliter l'entrée à la propriété de Mr Kévin Planchenault au 4bis rue St Ouen, le conseil municipal décide de céder 154 m<sup>2</sup>. Le bornage et document d'arpentage réalisés par le cabinet Zuber ainsi que les frais d'acte administratif seront à la charge de Mr Planchenault.

### Aménagement foncier lié à LGV : modifications des chemins ruraux et voiries communales (création, suppression, modifications)

Mr le Maire présente le plan d'ensemble relatif aux créations, modifications et suppressions de chemins ruraux et voies communales dans le cadre de l'aménagement foncier agricole et forestier ;

Le Conseil municipal, DÉCIDE :

- d'approuver le projet avec les modifications figurant dans le tableau ci-après, proposé par la Commission d' Aménagement Foncier

Création de chemins ruraux							
Commune	Numéro	Dénomination	Lieu-dit	Longueur (m)	Début	Fin	Travaux à réaliser
St-Germain-le Fouilloux	11	CR n°2	Les Poiriers	150	RD n°254	Hameau des Poiriers	Aucun travaux
				150			

Création de chemins d'exploitation							
Commune	Numéro	Dénomination	Lieu-dit	Longueur (m)	Début	Fin	Travaux à réaliser
St-Germain-le Fouilloux	21	CE n°2	Brunard	175	RD n°104	Desserte agricole	Chemin empierré à réaliser
				175			

Création de sentiers de randonnée							
Commune	Numéro	Dénomination	Lieu-dit	Longueur (m)	Début	Fin	Travaux à réaliser
St-Germain-le Fouilloux	45		La Sebourgere	570			Défrichage et aménagement sommaire
				570			

Suppression de chemins d'exploitation existants							
Commune	Numéro	Dénomination	Lieu-dit	Longueur (m)	Début	Fin	Travaux à réaliser
St-Germain-le Fouilloux	80		La Facherie	115	CR n°3	Impasse	Aucun
				115			

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

### Présentation du projet de plateau surélevé rue St Germain/RD 133

Le conseil municipal, suite à la validation du plan par le Conseil Général,

- prend connaissance du projet de plateau surélevé au carrefour de la RD 133 et de la rue St Germain, établi par le cabinet Zuber
- approuve à l'unanimité le projet
- autorise le Maire à signer la convention entre la commune et le CG53 définissant les conditions d'entretien de l'ouvrage préalablement au démarrage des travaux.
- autorise le Maire à solliciter toute subvention pouvant être accordée et à lancer l'appel d'offres pour ces travaux

## Divers

➤ **Décisions modificatives** : budget principal, lotissements du Grand Pré et de Quifeu (changements d'imputations)

➤ **Extension réseau assainissement à la Gaudinière**

Devis BMTP de 6 548.00 € H.T. ( 3 regards, 85 ml réseau, 1 bte branchement)

Avis favorable du conseil municipal, la commune ayant la charge d'amener les réseaux jusqu' au domaine privé car le terrain se situe en zone UB.

➤ **Commission de suivi du site** –Société SECHE Eco-Industries à Changé

La Commission Locale d'Information et de Surveillance (CLIS) mise en place auprès de la société SECHE Eco-Industries pour son site situé à Changé, arrive prochainement à échéance. Le décret n° 2012-189 du 7 février 2012 introduit la notion de commission de suivi de site en remplacement des CLIS existantes.

Il convient donc de procéder au renouvellement de cette commission, dans une nouvelle formule ; la commission de suivi de site comporte désormais 5 collèges : administrations de l'Etat, élus, riverains, exploitant, salariés.

Il convient donc de désigner les représentants du conseil municipal qui siégeront au sein de cette commission.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

- désigne :

Monsieur Marcel BLANCHET, titulaire

Monsieur Laurent LEPAGE, suppléant

➤ **Devis**

1- Brochard paysage

Carottage des terrains d'entraînement et d'honneur pour 3 305.56 € H.T. et sablage pour 750 € (50 T.non fourni).

Avis favorable du conseil considérant l'urgence des travaux à réaliser.

2- Panneaux de signalisation : directionnels, lieux-dits, Ichenhausen, rues, n° voirie, 10 balises pour 4 213.09 € TTC.

Avis favorable du conseil municipal.